



TRAITEMENT DES COURRIERS PAPILLONS

SITUATION DÉNONCÉE JUGÉE :

NON GRAVE ET NON URGENTE

Traitement en local
sur préconisations des psychologues
du Pôle d'Analyse des Courriers Papillons



SITUATION DÉNONCÉE JUGÉE :

GRAVE MAIS NON URGENTE

EN FONCTION DES SITUATIONS

Signalement à la CRIP du département concerné



Signalement Inspection d'Académie



Signalement à la Cellule Signal Sport



SITUATION DÉNONCÉE JUGÉE :

GRAVE ET URGENTE

Signalement au Procureur de la République du Tribunal Judiciaire territorialement compétent



EN FONCTION DES SITUATIONS

Avec information à la Cellule Signal Sport

